

les renseignements que m'avait transmis le ministre de la Voierie de Colombie-Britannique dans une lettre qui m'est parvenue aujourd'hui. Je n'ai pas encore déposé l'échange de lettres, et je suis en train d'y réfléchir en ce moment.

### LES PORTS

#### DÉCLARATION SUR L'AMÉNAGEMENT ÉVENTUEL D'UN PORT DANS LA BAIE DE L'UNGAVA

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'hon. Robert H. Winters (ministre des Travaux publics):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais répondre à une question posée vendredi dernier au ministre des Transports (M. Marler) par l'honorable député de Vancouver-Quadra (M. Green), au sujet d'entretiens qui se poursuivent entre M. Cyrus Eaton et des fonctionnaires du gouvernement sur le projet d'aménagement d'un port à la baie de l'Ungava. Voici ce qu'il en est: le 10 avril, je me suis entretenu avec MM. Cyrus Eaton, fils, W. R. Daley et L. C. Turnock, fils. Le lendemain, ces mêmes personnes se sont réunies avec des fonctionnaires des ministères des Travaux publics, des Mines et Relevés techniques et des Transports, sous la présidence du sous-ministre des Travaux publics, pour examiner la possibilité d'aménager un port à la baie de l'Ungava relativement à l'exploitation de gisements de minerai de fer dans cette région.

Ils se sont entretenus de la situation locale et des emplacements possibles pour un port convenable. On leur a montré des levés hydrographiques et communiqué d'autres renseignements préparés l'été dernier dans cette région par des représentants des Mines et Relevés techniques. Après ces entretiens, il fut convenu que l'*International Iron Ore Company* devrait retenir les services d'ingénieurs-conseils particuliers pour poursuivre les études d'emplacements convenables et des méthodes d'aménagement d'un port suffisant. C'est, sauf erreur, ce que la compagnie a fait. Le ministère des Travaux publics sera disposé à fournir des renseignements conformément à la pratique ordinaire dans l'administration.

Les hauts fonctionnaires des ministères des Transports et des Mines et Relevés techniques ont entrepris de même de communiquer aux ingénieurs conseils les renseignements dont ils disposent.

**M. Howard C. Green (Vancouver-Quadra):** Puis-je poser au ministre des Travaux publics une question supplémentaire au sujet de la proposition tendant à l'agrandissement du port de la baie de l'Ungava? Ces travaux ne comprendront-ils pas le prolongement de la ligne de chemin de fer actuelle partant du

[L'hon. M. Winters.]

lac Knob à destination de la baie de l'Ungava, je crois?

**L'hon. M. Winters:** Sauf erreur, on ne l'envisage pas en ce moment.

### LES PONTS

#### LUBEC (MAINE) ET CAMPOBELLO (N.-B.)— INTERPELLATION AU SUJET D'UN RELEVÉ PRÉLIMINAIRE

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. A. W. Stuart (Charlotte):** J'aimerais poser une question au ministre des Travaux publics. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a-t-il prié le gouvernement fédéral de l'autoriser à participer avec l'État du Maine à un relevé préparatoire à la construction d'un pont entre Lubec (Maine) et l'île Campobello (Nouveau-Brunswick)?

**L'hon. Robert H. Winters (ministre des Travaux publics):** Il y a eu entre le sous-ministre des Travaux publics du Nouveau-Brunswick et le sous-ministre des Travaux publics du gouvernement fédéral un échange de correspondance, au cours duquel le premier nous a informés que les autorités de sa province sont très renseignées sur ce passage et ont eu des entretiens avec plusieurs comités de Campobello et de Lubec (Maine), en vue de discuter les questions en jeu.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a été informé qu'il y a certains points à élucider avec la Commission conjointe internationale, ainsi qu'aux termes de la loi sur la protection des eaux navigables, mais que le gouvernement fédéral est tout à fait disposé à laisser le gouvernement du Nouveau-Brunswick entreprendre le relevé commun avec l'État du Maine.

### LES ARTS, LES LETTRES ET LES SCIENCES

#### LE FESTIVAL DRAMATIQUE NATIONAL— DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS AU SUJET DE LA PUBLICITÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au premier ministre? A-t-il de nouvelles remarques à faire à propos de l'affaire sur laquelle je l'ai interrogé vendredi, c'est-à-dire l'utilisation abusive du nom du Gouverneur général du Canada?

**Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, à mon avis, le point important de la question de l'honorable député se rattache à ce qu'un organisme dont le Gouverneur général est un des patrons, a mentionné ce fait dans sa réclame. L'honorable député n'ignore pas que l'octroi de